PARCOURS
DE VOTRE DOSSIER RETRAITE

Le traitement de votre dossier retraite dépend de votre situation personnelle.
Découvrez les différentes étapes du parcours de votre dossier de retraite,
de son dépôt auprès de l'Assurance retraite à la réception de votre notification retraite !

DÉPART

Vous bénéficiez de toutes les conditions pour partir à la retraite ?

Conditions : âge et nombre de trimestres.

ÉTAPE 1

Déposez votre demande de retraite quatre mois avant votre date de départ souhaitée.

DEMANDE EN LIGNE

Automatiquement envoyée à tous les régimes auxquels vous avez cotisé.

OU

DEMANDE PAR COURRIER

Autant de demandes de départ à la retraite que de régimes.

Dossier pris en charge par un expert retraite.

ÉTAPE 2

Chaque régime de retraite auquel vous avez cotisé traite votre dossier de son côté.

Les différents régimes se rapprochent les uns des autres pour se transmettre des informations.

PIÈCE MANQUANTE

C'est important d'avoir un dossier bien complet au moment de son dépôt, il pourra être traité rapidement ! S'il manque une pièce, il est possible de nous la transmettre depuis votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr.

ÉTAPE 3

Après vérification comptable pour la bonne application de vos droits, votre dossier est validé par notre expert retraite.

Vous recevez votre notification de retraite définitive dans votre espace personnel sur lassuranceretraite.fr (ainsi que par courrier).